



## AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné qu'une séance du conseil se tiendra le 15 décembre à 20 heures. Cette séance portera sur le budget pour l'année 2021, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023. Le règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'année 2021 sera également adopté.

À cause de la pandémie, cette séance du conseil se tiendra à huis clos, cependant elle sera diffusée en direct sur le site facebook de la municipalité, par la suite, elle sera rediffusée sur le site web de la municipalité. Le budget et le programme triennal d'immobilisations, seront également distribués à tous les résidents de la municipalité.

Si vous avez des questions sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations, n'hésitez pas à nous les transmettre, à l'adresse courriel [dg@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:dg@st-stanislas-de-kostka.ca), ou par écrit à l'adresse suivante;

Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka  
221, rue Centrale  
Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 1<sup>er</sup> décembre 2021

Jean Robidoux  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim